

## Rapport d'activité de la Commission d'homologation

*par Dominique Dervieux, président de la Commission*

En 2021, avec le retour des compétitions par équipes à la rentrée automnale, la Commission d'Homologation a eu une relance de son activité. La CTF produit les textes plus ou moins restrictifs pour les compétitions, textes qui sont votés par le CD FFE. La Commission rappelle qu'elle est tenue par les textes fédéraux même si des simplifications exceptionnelles ont été mises en place pour le redémarrage des compétitions pour la saison 2021-2022.

La Commission est composée de bénévoles qui ne sont pas disponibles par essence 24h/24 et dans les heures précédant les rencontres d'interclubs. Elle souhaite donc que les clubs et joueurs fassent leurs demandes à l'avance et pas juste avant une ronde d'interclubs par exemple.

La Commission remercie les présidents de clubs d'avoir intégré les règlements fédéraux concernant les changements de club, de communiquer les informations auprès de leurs licenciés et surtout de donner leur accord pour les transferts en cours de saison, permettant aux joueurs de continuer à pratiquer notre passion de façon plus simple. Merci aussi à Laetitia Chollet au siège fédéral pour sa proactivité à faire et les mises à jour dans la base fédérale et les imputations comptables.